



RENAULT
Usine du MANS



Augmenter les salaires pour mieux vivre C'est urgent, possible et nécessaire!

Désormais, pour un grand nombre de salariés, le salaire ne permet pas de vivre. Cela veut dire concrètement que le total des dépenses nécessaires au quotidien : *Loyer, transport, mutuelle, énergie, nourriture, téléphone, impôts, scolarité, santé, habillement...* est plus élevé que le total des ressources.

Au surcoût de la vie en constante augmentation, s'ajoute la non reconnaissance des qualifications, alors que dans le même temps, il est demandé toujours plus d'efforts et d'implications des salariés.

Plus de travail pour moins de salaire, ça suffit !!!

Augmenter les salaires est désormais une priorité pour laquelle la CGT appelle les salariés à se mobiliser dans le public comme dans le privé pour obtenir l'ouverture de négociations.

Nous avons chiffré à près de 30% la perte de pouvoir d'achat sur ces 15 dernières années. C'est à ce niveau que les salaires doivent être revalorisés pour relancer la consommation.

Le SMIC à 1700 euros comme base commune à toutes les grilles de salaires répond à cette nécessité.

Agir pour son salaire, c'est bon pour l'emploi

Pour faire reculer le chômage, il faut à tout prix relancer la consommation, à la fois pour mieux vivre et pour créer des emplois.

Ce ne sont pas les dividendes servis aux actionnaires qui retrouvent le niveau d'avant la crise et écrasent l'économie en renforçant sa pression spéculative qui fera baisser le chômage.

Le CAC40 a versé 56 milliards d'euros sous forme de dividendes et rachats d'actions en 2014.



Chez Renault le **Crédit Impôt Compétitivité Emploi** est à hauteur de 50,073 Millions d'euros pour l'année, soit une augmentation de 15 Millions par rapport à l'année précédente. Cela n'a pas empêché la réduction des effectifs et à amplifier l'utilisation des travailleurs précaires de façon significative, dans tous les sites de France ainsi qu'une explosion du recours aux heures supplémentaires et la continuité de la dégradation des conditions de travail. Le C.I.C.E s'avère être un dispositif coûteux pour le contribuable ayant des effets néfastes sur les salaires.

De plus, il accentue le démantèlement de la protection sociale et du service public en France.

☞ **La hausse des salaires a une répercussion directe sur l'activité et donc, sur l'emploi.**

C'est le moyen le plus juste et le plus efficace pour faire redémarrer la consommation.

Comment ne pas voir que les bas salaires sont un véritable arsenal pour imposer des conditions de travail qui se dégradent, des heures supplémentaires et le travail du dimanche ou des horaires atypiques à temps partiel.

Le volontariat au travail du dimanche, ou à travailler plus, a bon dos quand c'est ça ou la porte ! Et l'angoisse des fins de mois interminables.

☞ **La hausse de salaires a une répercussion directe sur le financement de la sécurité-sociale.**

Les cotisations sociales (part salariale et part entreprise) représentent la majeure partie du financement de la protection sociale. Les attaquer, c'est fragiliser la protection sociale !

**1% d'augmentation de salaires,
c'est 2,2 milliards pour la Sécurité sociale**

Quand le patronat dit « il faut baisser le coût du travail », il faut comprendre que nous devons diminuer le salaire et les cotisations sociales. **Faire croire qu'on pourrait augmenter le salaire net en diminuant les cotisations sociales est une illusion : ce serait faire supporter au salarié un risque qu'il devrait assumer individuellement**, selon ses moyens, comme cela se passe dans les pays anglo-saxons comme les États-Unis.

Pour arracher des hausses de salaires, la CGT appelle les salariés à se faire entendre.

D'ores et déjà 95 mobilisations sont recensées sur l'hexagone.



Rassemblement le **25 juin 2015 à 11 h** devant le Palais des Congrès et de la Culture du Mans suivi d'une manifestation et d'une prise de parole devant la **Préfecture de la Sarthe à 11h30** pour la remise des pétitions.



Le syndicat CGT Renault Le Mans appelle à débrayer

Equipe du matin et normale : 2 h mini à partir de 10h30

Equipe du soir : 2 h mini

Equipe de nuit : 2 h mini en fin de poste dans la nuit du 24 au 25 juin

Equipe SD : 2 h mini le samedi 27 juin